

✿ MAIRIE D'USSY SUR MARNE ✿

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
ARRONDISSEMENT DE MEAUX
CANTON DE LA FERTE-SOUS-JOUARRE

ARRETE DE CIRCULATION du 10 mars 2025 n° 2025/13

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de travaux présentée par Monsieur TOLO Djeneba, CIRCET CAB4480, allée de la Louve 93420 VILLEPINTE,

Considérant qu'il y a lieu dans un but de sécurité publique de réglementer la circulation des véhicules à Morintru 77260 USSY SUR MARNE, à l'occasion des travaux de remplacement de poteau télécom dangereux en lieu et place et ce, avec terrassements,

Le Maire de la commune d'Ussy sur Marne

ARRETE

Article 1 : Empiètement sur la chaussée au niveau du 10 rue de Morintru d'en Haut 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE, avec protection par panneaux de chantier, posés par l'entreprise CIRCET, à partir du 20 mars 2025 et pour une durée de 92 jours.

Article 2 : La signalisation et l'information préalable auprès des riverains des contraintes de circulation liées aux travaux seront à la charge du pétitionnaire.

Article 3 : Ampliation de cet arrêté sera transmise :

- au pétitionnaire,
- à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre,
- à l'Agence Routière Départementale de CHAILLY EN BRIE.


LE MAIRE

PIERRE HORDÉ